

ARRÊTÉ DU MAIRE

DÉPARTEMENT CORREZE
TULLE
COMMUNE TULLE

Secrétariat Général
MV/SC

Arrêté portant demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour le financement des travaux d'aménagement du quartier de Souilhac

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Ville,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté n°56 du 3 avril 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY, deuxième adjoint,
- Considérant que dans le cadre de la réhabilitation de la Tour de Souilhac et pour assurer une connexion entre une opération privée et son intégration sur le domaine public, des aménagements de type passerelle et emmarchement sont prévus pour rendre accessible les espaces publics aux personnes à mobilité réduite et favoriser les modes de déplacement doux,
- Considérant que la Ville de Tulle souhaite procéder au réaménagement des espaces publics sis dans le quartier de Souilhac et ce, dans la continuité des espaces extérieurs à usage public de la Tour de Souilhac, propriété de Corrèze Habitat,
- Considérant que la Ville de Tulle souhaite, en vue du financement de ces travaux, solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Agence de l'Eau,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

ARRETE :

ARTICLE 1 - Approuve le projet relatif aux travaux de réaménagement des espaces publics suivants et dont le montant total s'élève à 743 077,18 € HT :

- La portion de l'avenue Alsace Lorraine entre le Pont Alsace Lorraine et le giratoire de la rue Louisa Paulin
- La rue Louisa Paulin dans son extrémité est jusqu'au pont sur la Corrèze
- L'esplanade piétonne de la Place Tivoli (Chaussée non comprise)

ARTICLE 2 - Décide la réalisation de ce projet.

ARTICLE 3 - Approuve le plan de financement afférent.

ARTICLE 4 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de l'Agence de l'Eau aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

ARTICLE 5 - La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville,
Compte : 13288 - Code : INVST/SOULIAIS – SOUQUA

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze
- Monsieur le Trésorier Principal de Tulle
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Tulle
- Département de la Corrèze

ARTICLE 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Tulle, le 7 mai 2026



Le Maire-adjoint,

Eric-Pierre NAVES-LAUBY

Transmis au contrôle de Légallité le : 13 MAI 2026

Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 MAI 2026

AD/100 - 07052026



Aménagement du quartier de Souilhac

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 13 MAI 2026

Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 MAI 2026

AD100 - 0705 2026

Le Maire,

Laurent MELIN



A Tulle, le 07 MAI 2026

Plan de financement

Aménagement du Quartier de Souilhac

Partenaires	Financement	%
DETR 2025	60 000,00 €	8,07%
Agence de l'Eau	72 482,68 €	9,75%
Département	148 615,44 €	20,00%
Part Ville	461 979,07 €	62,17%
Total HT	743 077,18 €	100,00%

Le Maire,
Laurent MELIN.





A Tulle, le 07 MAI 2026

ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Laurent MELIN, Maire de Tulle, atteste que les lieux concernés par les travaux afférents à l'aménagement du quartier de Souilhac, pour lesquels la Ville sollicite une subvention de l'Agence de l'Eau, sont propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,
Laurent MELIN.





A Tulle, le 07 MAI 2026

ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Laurent MELIN, Maire de Tulle certifie que les travaux d'aménagement du quartier de Souilhac pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,
Laurent MELIN.





A Tulle, le 07 MAI 2026

<u>Demande de subvention</u>					
Echéancier					
Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Aménagement du Quartier de Souilhac	891 692,62 €	743 077,18 €	72 482,68 €	9,75%	Juillet 2026 - Mars 2027

Le Maire,
Laurent MELIN.



NOTE EXPLICATIVE

Aménagement du quartier de Souilhac Ville de Tulle (19)

LE TERRAIN ET LE CONTEXTE

L'emprise du projet représente une surface de 4000 m² de voirie et espaces publics réaménagés dans les périmètres suivants :

- La portion de l'**avenue Alsace-Lorraine** entre le pont Alsace-Lorraine et le giratoire de la rue Louisa Paulin.
- La **rue Louisa Paulin** dans son extrémité Est jusqu'au pont sur la Corrèze.
- L'esplanade piétonne de la **place Tivoli** (chaussée non comprise).

Le contexte est celui de la mise en continuité des espaces publics de l'avenue Alsace-Lorraine et de la rue Louisa Paulin avec les espaces extérieurs de la tour Corrèze Habitat à usage public. Ceux-ci sont en cours de rénovation avec la création d'une passerelle piétonne entre la tour et la rue Louisa Paulin, et la création d'un emmarchement entre le socle surélevé de la tour et le trottoir nord de l'avenue Alsace-Lorraine.

LES OBJECTIFS PROGRAMMATIQUES

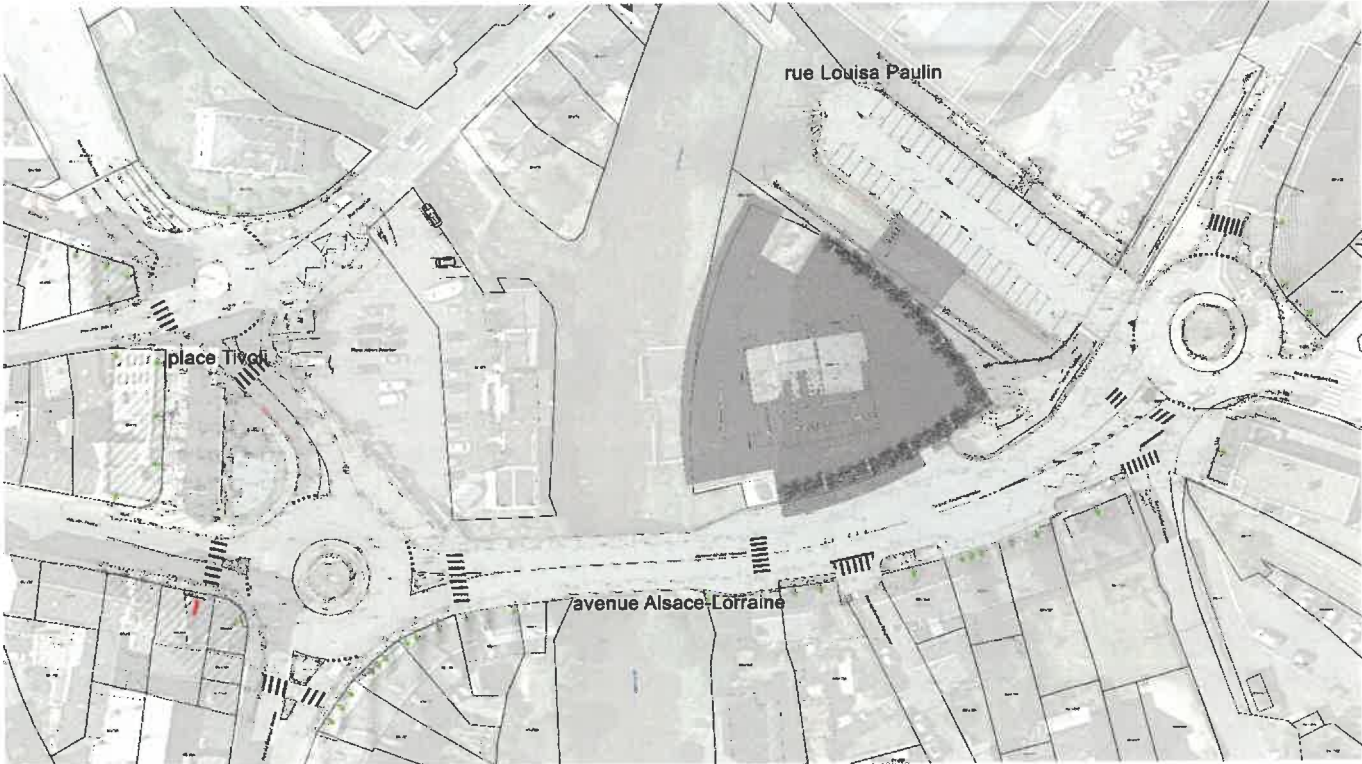
Les objectifs sont les suivants :

- Amélioration des continuités piétonnes et du cadre de vie.
- Désimperméabilisation des 3 espaces (place Tivoli, avenue Alsace-Lorraine, et rue Louisa Paulin) afin de créer des surfaces d'infiltration des eaux pluviales (massifs plantés en pleine terre, et surfaces de stationnement en pavés à joints infiltrants).
- Végétalisation des 3 espaces pour ombrager (arbres et treille de plantes grimpantes), apporter de la fraîcheur et de la biodiversité, renforcer la dynamique de nature en ville (plantation de strates basses).

PLAN DE SITUATION ET PERIMETRE DU PROJET (4000 m²)



PLAN DE L'ETAT ACTUEL



PLAN DU PROJET



LE PROJET D'AMENAGEMENT

Avenue Alsace-Lorraine

- Réfection de la chaussée, en enrobé.
- Réfection et élargissement des trottoirs, en enrobé grenailé.
- Mise aux normes des passages piétons.
- Création de massifs arbustifs entre chaussée et trottoir, plantation de 5 arbres, et plantation d'une treille de plantes grimpantes pour ombrager le trottoir.
- Création de 2 places de stationnement en pavés à joints infiltrants.

Rue Louisa Paulin

- Réfection de la chaussée, en enrobé.
- Reconfiguration du parking (diminution de 41 à 19 places), afin de réaliser des plantations d'arbres et d'arbustes, et de créer un trottoir. Les places de stationnement seront revêtues de pavés à joints infiltrants.
- Création d'un trottoir en enrobé grenailé, en continuité avec la nouvelle passerelle piétonne de la tour Corrèze Habitat.
- Mise aux normes des passages piétons.
- Plantation de 22 arbres d'ombrages et de massifs arbustifs, après désimperméabilisation de la surface actuellement 100% imperméable.

Place Tivoli

- Maintien des revêtements en pavés existants pour les circulations piétonnes et le pied de façade, avec découpe de vastes surfaces désimperméabilisées pour la création des massifs plantés en pleine terre.
- Création de massifs plantés en arbustes et plantes vivaces, organisés en salons de verdure,
- Maintien des arbres existants (9 magnolias)
- Plantation de 19 arbres.
- Pose de mobilier urbain : bancs, banquettes et fauteuils, lisse métallique de protection des plantations, fontaine d'eau potable.



Aménagement urbain du quartier de Souilhac		
Nature des dépenses	Entreprises retenues	Estimation HT
Prestation de services		
Maitrise d'œuvre (MS7)	Atelier Ville et Paysage	62 730,00 €
Annonce	Centre France	314,18 €
Mission SPS	Socotec	2 150,00 €
OPC	Consultation en cours	20 000,00 €
TOTAL Prestation de services HT		85 194,18 €
Travaux		
Lot 1 : VRD	Consultation en cours	478 410,00 €
Lot 2 : Espaces verts & Mobilier	Consultation en cours	179 473,00 €
TOTAL Travaux HT		657 883,00 €
TOTAL GENERAL HT		743 077,18 €



Marché subséquent n° 2023-07/PI/VILLE
(Mention réservée à l'administration)

**MARCHE SUBSEQUENT A L'ACCORD-CADRE DE
MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Maîtrise d'œuvre urbaine (Mœu)

pour les besoins des opérations

d'aménagement public

du projet « action cœur de ville » (ACV)

de la ville de Tulle

Acte d'engagement

Objet du marché subséquent

**Marché subséquent n°7 :
Quartier de Souilhac – Missions AVP à AOR**

Maitre d'ouvrage

Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 73 00

Télécopie : 05 55 21 73 01

Maître d'œuvre

Mandataire : Atelier Villes & Paysages – 112 Cours Vitton – 69006 LYON

Co-traitant : INGEROP Conseil et Ingénierie ZI de Ladoux 11 rue Verte BP 30200 63118
CEBEZAT

Référence de la délibération autorisant la signature de l'accord-cadre

Délibération du conseil municipal du 6 juillet 2021

Procédure de passation

Marché subséquent passé dans le cadre de l'accord-cadre conclu selon les dispositions des articles R. 2162-7 à R. 2162.12 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Maire Bernard COMBES

Organisme chargé des paiements

Trésorerie Principale de Tulle

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Contrôle de légalité

Transmis en préfecture le :

Notification de l'accord-cadre

Date de notification :

Sommaire

1. Contractant	4
2. Objet de l'accord-cadre	5
2.1 Décomposition en lots et fractionnement à bons de commande	Erreur ! Signet non défini.
3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution – Reconduction	5
3.1 Durées des accords-cadres.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Période de préparation.....	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Reconduction	Erreur ! Signet non défini.
3.4 Délai d'exécution des bons de commande	5
4. Prix	Erreur ! Signet non défini.
5. Prestations similaires	Erreur ! Signet non défini.
6. Avance	10
7. Signature du candidat	10
8. Acceptation de l'offre	11

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- Je M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit de l'accord-cadre, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

<input type="checkbox"/> Le signataire : <input type="checkbox"/> s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après; <input type="checkbox"/> engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

<input checked="" type="checkbox"/> Le mandataire (1) : <input type="checkbox"/> du groupement solidaire <input checked="" type="checkbox"/> solidaire du groupement conjoint <input type="checkbox"/> non solidaire du groupement conjoint s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe (2) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Atelier VILLES&PAYSAGES

Nom Prénom qualité du signataire
 Laurent BEYRON, Directeur Général
 Adresse de l'établissement :
 112 Cours Vitton 69006 LYON

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Adresse électronique : contact@villesetpaysages.fr
Téléphone : 04 26 83 61 00
Télécopie :
SIRET : 419 315 221 00145
APE : 7112B
Numéro de TVA intracommunautaire : FR11 419315221

Références bancaires : (merci de joindre un RIB)
IBAN : FR76 1009 6185 0500 0853 7980 164
BIC : CMCIFRPP

2. Objet de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre qui porte sur l'aménagement du quartier de Souilhac : elle comprend les aménagements d'une voie douce reliant la rue du 9 Juin 1944 au rond-point de La Poste et le réaménagement de la place Tivoli et du parking du CCS en lien avec le projet de réhabilitation de la tour de Souilhac par le bailleur social Corrèze Habitat (cf périmètre de la mission).

3. Durée de l'accord-cadre – Délais d'exécution

3.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution

Mission d'assistance générale au maître d'ouvrage portant sur les étapes : EP, DIA, AVP, PRO, ACT, VISA, DET et AOR

3.2 Durée du marché subséquent

La durée du marché subséquent sera à définir par le candidat : ... 18 mois ...
(à indiquer)

Le marché subséquent ne sera pas reconductible.

3.3 Délai d'exécution

Le délai d'exécution commencera à courir dès la notification.

4. Missions du maître d'œuvre

4.1 Catégorie d'ouvrage

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur un ouvrage de type : Infrastructure – Réhabilitation

4.2 Missions

La mission confiée au maître d'œuvre est la suivante :

- EP - Etudes préliminaires
- Etudes diagnostic (DIA).
- Études d'avant-projet (AVP).
- Études de projet (PRO).
- Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT).
- Visa des études d'exécution et de synthèse (VISA-SYN).
- Direction de l'exécution des travaux (DET).
- Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

5. Délais

5.1 Délais des éléments de missions

Mission	Délai	Point de départ du délai
EP - Etudes préliminaires		Date de notification du marché subséquent
DIA - Etudes diagnostic		Date prononcée d'approbation de l'élément de mission précédent
AVP - Etudes d'avant-projet		Date prononcée d'approbation de l'élément de mission précédent
PRO - Etudes de projet		Date prononcée d'approbation de l'élément de mission précédent
ACT - Assistance à la passation des contrats de travaux prévue dans la mission		Date prononcée d'approbation de l'élément de mission précédent
VISA - Etudes d'exécution et des synthèses établies par le ou les entrepreneurs		Date de lancement des travaux
DET - Direction de l'exécution comprise		A compter de l'ordre de service de démarrage des travaux
AOR - Assistance aux opérations de réception comprise		Date des OPR

5.2 Délais d'acceptation

La liste des documents à remettre est indiquée dans l'annexe 1 du CCAP

Documents	Délai d'acceptation
EP - Etudes préliminaires	1 mois
DIA - Etudes diagnostic	

AVP - Etudes d'avant-projet	
PRO - Etudes de projet	
ACT - Assistance à la passation des contrats de travaux prévue dans la mission	
VISA- SYN – VISA Etudes d'exécution – Etudes de synthèse	
DET – Direction de l'exécution des contrats de travaux	
AOR – Assistance des opérations de réception	

L'absence de réponse du maître d'ouvrage ou de son représentant dans les délais ci-dessus vaut refus d'acceptation du document d'études.

A noter que, selon les conditions d'engagement du maître d'œuvre telles qu'elles résultent de l'article *Engagement sur le coût des travaux* du présent acte d'engagement, **l'approbation de l'AVP devra faire l'objet d'une acceptation par le maître de l'ouvrage.**

5.3 Dossiers à fournir par le maître d'œuvre

Dans le cadre de son contrat, le prestataire devra transmettre tous les documents écrits ou dessinés, résultant de ses études, par voie électronique, à l'adresse suivante :

À l'adresse e-mail karine.madies@ville-tulle.fr

Pour la transmission des documents d'études, tous les fichiers devront être compatibles avec les formats suivants :

- les fichiers pourront être compatibles avec les formats suivants : standard (.zip), Adobe, Acrobat (.pdf), Rich Text Format (.rtf, .doc ou .xls ou .ppt), le format DWF ou encore pour les images bitmaps (.bmp, .jpg, .gif).

Le prestataire est invité à :

- ne pas utiliser certains formats, notamment les ".exe".
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros".
- traiter les fichiers constitutifs de ses études par un anti-virus.

En cas de difficulté de récupération ou détection de virus, le prestataire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour transmettre au maître d'ouvrage, l'ensemble de ces données soit par la voie électronique, soit sur un support physique électronique lisible et sain dans un délai de 5 jours. En cas de retard dans la transmission de ce support, le maître d'ouvrage se réserve, s'il y a lieu, l'application de pénalités de retard. Il appartiendra au prestataire de s'assurer que la transmission de ces documents sous la forme dématérialisée a bien été effectuée auprès des intéressés.

Toutefois, le prestataire fournira sous présentation classique, matérialisée sous la forme papier :

6. Engagement sur le coût des travaux

6.1 Coût prévisionnel des travaux

Le coût prévisionnel est connu.

Il résulte d'une estimation prévisionnelle provisoire d'un montant (HT) de 300 000 €, arrêté au stade de l'avant-projet.

L'engagement du maître d'œuvre de respecter le coût prévisionnel sera arrêté à la remise du projet.

7. Seuils de tolérance

Les seuils de tolérance sont fixés à l'article 15 engagements du maître d'œuvre-modifications du projet et/ou du cout prévisionnel des travaux de la convention d'accord-cadre.

8. Montant des honoraires

8.1 Mode de variation des prix

Le marché est passé à prix révisable dans les conditions définies par le CCAP.

8.2 Base de référence des prix

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques définies au CCAP.

8.3 Montant du forfait de rémunération

Le montant de la rémunération du maître d'œuvre s'élève à la somme forfaitaire de :

Montant exprimé en euros :

Total Hors Taxe (en chiffres) : 36 000.00 €

Montant TVA au taux de 20,00 % : 7 200.00 €

Montant TTC (en chiffres) : 43 200.00 €

Montant TTC (en lettres) : Quarante-trois mille deux cent euros €

Pourcentage de rémunération : 12 %

Ce montant est provisoire.

La rémunération définitive du maître d'œuvre est arrêtée par voie d'acte modificatif au plus tard après acceptation des études d'avant-projet.

- Décomposition du forfait (si Titulaire unique)

Le montant total des honoraires de la maîtrise d'œuvre, y compris indemnisation éventuelle, est décomposé par élément de mission suivant la répartition ci-après :

Élément de mission	Montant de la mission en Euro
Etudes préliminaires (EP)	0.00
Etudes diagnostic (DIA°)	0.00
Études d'avant-projet (AVP)	10 080.00
Etudes de projet (PRO)	6 840.00
Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)	3 240.00
Visa des Etudes d'exécution et de synthèse (VISA-SYN)	2 880.00
Direction de l'exécution des travaux (DET)	11 520.00
Assistance aux opérations de réception (AOR)	1 4400.00
TOTAL HT	36 000.00
Montant TVA 20%	7 200.00
TOTAL TTC	43 200.00
TOTAL GENERAL HT	36 000.00 €
Montant TVA 20%	7 200.00 €
TOTAL GENERAL TTC	43 200.00 €

- Décomposition du forfait (si Groupement)

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

9. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article Avance du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

10. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'Acte d'Engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : LYON

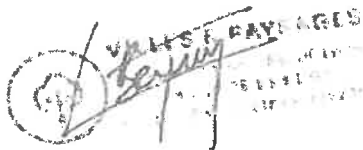
Le 10 mai 2023

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

lu et approuvé



VALÉRIE PAVAGES
Signature

11. Acceptation de l'offre

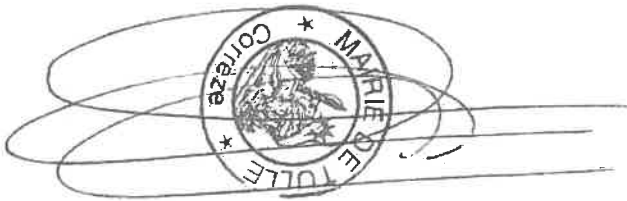
Le présent marché subséquent se trouve ainsi conclu aux conditions ci-avant.
Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A*J. NOVAIS*.....

Le*25/05/2023*.....

Le pouvoir adjudicateur



Le Maire-Adjoint délégué
Jérémy NOVAIS

Date d'effet du marché subséquent

Reçu notification de l'accord-cadre le :

- Le prestataire
- Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification de l'accord-cadre signé le :

- Par le prestataire.
- Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

Ale (Date d'apposition de la signature ci-après)

.....

Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

• Identification de l'acheteur

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 21192720700012

Nom : Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE Cedex 1

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Maire Bernard COMBES

Désignation du comptable public assignataire : Trésorerie Principale de Tulle

• Identification du créancier au titre du marché public

Désignation du créancier :

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	<input type="checkbox"/>
Sous-traitant de premier rang	<input type="checkbox"/>
Membre d'un groupement solidaire	<input type="checkbox"/>
Membre d'un groupement conjoint	<input type="checkbox"/>
Mandataire solidaire	<input type="checkbox"/>
Mandataire conjoint	<input type="checkbox"/>
Agissant pour son propre compte	<input type="checkbox"/>
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	<input type="checkbox"/>
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

• Identification de la créance cessible

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :

Date :

Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation de la tranche :

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du lot :

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande :

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements :

• **Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance**

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché



Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	<input type="checkbox"/>
En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	<input type="checkbox"/>
En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	<input type="checkbox"/>
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	<input type="checkbox"/>
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	<input type="checkbox"/>
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	<input type="checkbox"/>
Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum : € TTC
Montant maximum : € TTC
Montant estimé : € TTC

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	<input type="checkbox"/>
Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

• **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

• **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

• **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Ville de Tulle

- Désignation de l'acheteur :

.....
.....

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de créances :

.....
.....

Objet de l'accord-cadre :

Marché subséquent n°7 :
Quartier de Souilhac – Missions AVP à AOR

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

- Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.
- Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution de l'accord-cadre).
- Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postales et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....
.....
.....

Identification du sous-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....
.....
.....

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique)?

OUI NON

Nature des prestations sous-traitées :

Nature des prestations sous-traitées :

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant HT (€) :
- Montant TTC (€) :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant hors TVA (€) :

Modalités de variation des prix :
.....

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir **droit au paiement direct** (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

- OUI NON

Condition de paiement :

Références bancaires :
(Joindre un IBAN.)

IBAN :
BIC :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : OUI NON

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Pièces identiques à celles demandées au titulaire

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

() Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.
(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.*

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

1ère hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le A le
.....

Le sous-traitant :
.....

Le soumissionnaire ou le titulaire :
.....

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer l'accord-cadre, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

INGEROP Consell & Ingénierie

Adresse de l'établissement :

Agence de Clermont-Ferrand Z.I de Ladoux - 11 rue Verte - BP 30200 - 63118 Cébazat

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

18 rue des deux gares - CS 70081 - 92563 Rueil-Malmaison Cedex

Adresse électronique : ingerop.clermont@ingerop.com

Téléphone : 04 73 16 34 34

Télécopie :

SIRET : 489 626 135 00045

APE : 7112B

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN : FR13 3000 2005 5900 0043 11 56 E56

BIC : CRLYFRPPXXX

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T. (€)	Taux T.V.A.	Montant T.T.C. (€)
Dénomination sociale : atelier VILLES&PAYSAGES	AVP	3 024.00	20%	3 628.80
	PRO/DCE	2 052.00	20%	2 462.40
	ACT	972.00	20%	1 166.40
	VISA	576.00	20%	691.20
	DET	2 304.00	20%	2 764.80
	AOR	288.00	20%	345.60
Dénomination sociale : INGEROP	AVP	7 056.00	20%	8 467.20
	PRO/DCE	4 788.00	20%	5 745.60
	ACT	2 268.00	20%	2 721.60
	VISA	2 304.00	20%	2 764.80
	DET	9 216.00	20%	11 059.20
	AOR	1 152.00	20%	1 382.40
	Totaux	36 000.00	7 200.00	43 200.00

Annexe à l'acte d'engagement

MISE AU POINT pour le lot n°

Pouvoir adjudicateur :

Ville de Tulle

Adresse : 10 rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX Cedex 1

Téléphone : 05 55 21 73 00

Télécopie : 05 55 21 73 01

Marché subséquent :

- Marché subséquent n°7:
- Quartier de Souilhac – Missions AVP à AOR

Identification du soumissionnaire retenu :

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Modifications apportées :

À l'occasion de la mise au point de l'accord-cadre, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Nature du document concerné et numéro de l'article modifié	Nature de la modification apportée

Signature de la mise au point.

Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité du signataire
Lieu et date de signature
Signature
.....
.....
.....
.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

Nom, prénom et qualité du signataire
Lieu et date de signature
Signature
.....
.....
.....
.....

ACCORD-CADRE MONOATTRIBUTAIRE A MARCHES SUBSEQUENTS

**MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE (MŒU)
POUR LES BESOINS
DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT PUBLIC
DU PROJET « ACTION CŒUR DE VILLE » (ACV)
DE LA VILLE DE TULLE**

DECOMPOSITION DE L'OFFRE FINANCIERE POUR LE MARCHÉ SUBSEQUENT 7

- Quartier de Souilhac – Missions AVP à AOR
-

ARTICLE 1 - MISSIONS AFFERENTES A LA TRANCHÉE OPERATIONNELLE AMENAGEMENT DU QUARTIER DE SOUILHAC

programme concerné et part, affectée aux travaux, enveloppe financière prévisionnelle de l'opération correspondante (mois de l'estimation : février 2023 :

- Aménagement du quartier de Souilhac : 300 000 € HT ;
- le candidat propose un **taux global et forfaitaire rémunération (*)** à appliquer à la part, affectée aux travaux, de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération correspondant au programme considéré. Il décompose ledit taux par mission et élément de mission.
- (*) Seul les taux seront contractuels.

1.1. Aménagement du quartier de Souilhac

Missions et éléments de mission	Taux global et forfaitaire de rémunération	Décomposition du taux global et forfaitaire de rémunération	
		Non cumulé	Cumulé
DIA		0%	0%
EP		0%	0%
AVP		28%	28%
PRO		19%	47%
ACT		9%	56%
VISA		8%	64%
DET		32%	96%
AOR		4%	100%
	12 %		100 %

Application du taux global et forfaitaire de rémunération à la part, affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération	
TOTAL C	Montant de la rémunération
	36 000.00 € HT

ARTICLE 2 - DATE ET SIGNATURE DE LA DECOMPOSITION DE L'OFFRE FINANCIERE POUR L'ACCORD-CADRE

Le candidat procède à la signature de l'accord-cadre au stade du dépôt de son offre ou après attribution, selon les modalités prévues au règlement de consultation.

Fait en un (1) original, à LYON le 10 mai 2023.

Mention(s) manuscrite(s) : « Lu et approuvé »

Signature du titulaire OU, en cas de cotraitance :

- Soit de chaque membre du groupement,
- Soit du seul mandataire, dûment habilité par un pouvoir (ci-joint) de ses cotraitants.

Lu et approuvé


ATable,
 le 25/05/2023



Le Maire-Adjoint délégué
 Jérémie NOVAIS



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

VILLE DE TULLE
Rue Felix Vidalin
19000 Tulle

représentée par M. Bernard COMBES, le Maire,

B - Identification du titulaire du marché public

ATELIER VILLES & PAYSAGES
112 cours Vitton
69006 LYON

Représentée par M. Laurent BAYRON, Directeur général,

C - Objet du marché public

- Objet du marché public :

**Maîtrise d'œuvre urbaine
pour les besoins des opérations d'aménagement public du projet
« Action cœur de Ville » de la Ville de Tulle**
**Marché subséquent n° 7 :
Quartier de Souilhac – Missions AVP à AOR**

- Date de la notification du marché : 05/06/2023
- Durée d'exécution du marché : 18 mois
- Montant initial du marché public :
 - Montant HT : 36 000 €
 - Montant TVA 20 % : 7 200 €
 - Montant TTC : 43 200 €

Décomposition initiale du forfait – répartition par éléments de mission :

Missions	%	Montant €	Villes et Paysages		Ingerop	
			%	Montant €	%	Montant €
AVP	28	10 080	30	3 024	70	7 056
PRO/DCE	19	6 840	30	2 052	70	4 788
ACT	9	3 240	30	972	70	2 268
VISA	8	2 880	20	576	80	2 304
DET	32	11 520	20	2 304	80	9 216
AOR	4	1 440	20	288	80	1 152
Totaux	100	36 000	–	9 216	–	26 784

D - Objet de l'avenant.

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Cet avenant a pour objet la prise en compte des éléments suivants :

➤ La prolongation du marché au 31/12/2027 ;

➤ De fixer le forfait de rémunération définitif, en application de l'article 6.1 de l'acte d'engagement.

Consécutivement aux études d'Avant-Projet Définitif (APD) et conformément à la proposition du maître d'œuvre, le coût prévisionnel des travaux et le forfait définitif de la rémunération s'établissent de la manière suivante :

- Le taux forfaitaire de rémunération a baissé à 9 % ;
 - Conformément au CCTP, le montant des travaux est actualisé au stade AVP (suite à la réunion du 03/12/2024) comme suit :
 - Parking Louisa Paulin : 277 000 € HT
 - Secteur Alsace Lorraine : 220 000 € HT
 - Secteur Tivoli/9 Juin 1944 : 200 000 € HT
- Montant validé des travaux : 697 000 € HT**
 Taux d'honoraires : 9,00 %
Rémunération actualisée : 62 730 € HT

■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON OUI

Montant définitif du marché :

- Montant HT : **62 730 €**
- Montant TVA 20 % : 12 546 €
- Montant TTC : 75 276 €

Nouvelles décomposition et répartition par éléments de mission :

Missions	%	Montant €	Villes et Paysages		Ingerop	
			%	Montant €	%	Montant €
AVP	28	17 654,40	60	10 538,64	40	7 025,76
PRO/DCE	19	11 918,70	50	5 959,35	50	5 959,35
ACT	9	5 645,70	30	1 693,71	70	3 951,99
VISA	8	5 018,40	30	1 505,52	70	3 512,88
DET	32	20 073,60	30	6 022,08	70	14 051,52
AOR	4	2 509,20	30	752,76	70	1 756,44
Totaux	100	62 730,00	–	26 472,06	–	36 257,94

■ **Prise d'effet du présent avenant :**

Le présent avenant entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026.

■ **Incidence sur les délais de l'avenant :**

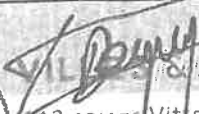
L'avenant a une incidence sur les délais du marché public ou de l'accord-cadre :

NON

OUI

Le présent marché est prolongé jusqu'au 31 décembre 2027

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BEYRON Laurent, Directeur Général	LYON le 02/02/26	 VILLESETPAYSAGES 112 cours Vitton - 69006 LYON +33 (0)4 26 83 61 00 contact@villesetpaysages.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur.

A Tulle, le 20.02.2026

Le Maire
Bernard COMBES



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.)

CODE PRIX	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE EN € H.T.	ESTIMATION	
				Q	Prix
1000	Prix généraux				
1001	Installations de chantier	ft		1	- €
1002	Constat d'huissier	ft		1	- €
1003	Implantation - Piquetage	ft		1	- €
1004	Etudes d'exécution et de phasage	ft		1	- €
1005	Etablissement, mise à jour, suivi du PAQ	ft		1	- €
1006	Etablissement, mise à jour, suivi du SOGED	ft		1	- €
1007	Etablissement, mise à jour, suivi du PPSPS	ft		1	- €
1008	Mission géotechnique de niveau G3	ft		1	- €
1009	Panneaux de chantier	ft		1	- €
1010	Coordination avec les intervenants extérieurs	ft		1	- €
1011	Signalisation de chantier	ft		1	- €
1012	Maintien des accès riverains	ft		1	- €
1013	Maintien de la desserte des transports publics	ft		1	- €
1014	Aménagements témoins	ft		1	- €
1015	Remise en état des lieux	ft		1	- €
1016	Dossier des Ouvrages Exécutés	ft		1	- €
				SOUS-TOTAL	55 000,00 €
2000	Travaux préparatoires				12 960,00 €
2001	Investigations réseaux complémentaires	m2		4 320	- €
2001.a	Localisation de réseaux enterrés par procédés sans fouille	m3		70	- €
2001.b	Travaux ponctuels de localisation de réseaux enterrés	ft		1	- €
2001.c	Marquage et piquetage des réseaux	ft	2 500,00 €	1	2 500,00 €
2002	Protection des réseaux existants	u	130,00 €	11	1 430,00 €
2003	Protection des arbres existants	m2	4,00 €	1 030	4 120,00 €
2004	Démolition de chaussées	m2	6,00 €	1 210	7 260,00 €
2005	Démolition de trottoirs	m2	10,00 €	60	600,00 €
2006	Démolition d'espaces verts	ft	5 000,00 €	1	5 000,00 €
2007	Démolition de la fontaine Place Albert Faucher	m3	100,00 €	30	3 000,00 €
2008	Démolition d'ouvrages divers en béton	ml	7,00 €	590	4 130,00 €
2009	Dépose de bordures et caniveaux	m2	20,00 €	10	200,00 €
2010	Dépose soignée de pavés	u	50,00 €	30	1 500,00 €
2011	Dépose de mobilier urbain	ml	1 000,00 €	5	5 000,00 €
2012	Réalisation d'un abaisse de bordure	ml	50,00 €	50	2 500,00 €
2013	Dépose de réseaux enterrés existants	u	100,00 €	20	2 000,00 €
2014	Démolition de regards avaloirs existants	u	250,00 €	10	2 500,00 €
2015	Mise à la cote de regards et chambres de tirage existants	u	250,00 €	10	2 500,00 €
2016	Mise à la cote de bouches à clé existantes	u	250,00 €	5	1 250,00 €
2017	Remplacement de tampons de regards et chambres de tirage existants				
				SOUS-TOTAL	58 450,00 €
3000	Terrassements				11 600,00 €
3001	Terrassements en déblais (y.c. évacuation en ISDI)	m3	20,00 €	580	11 600,00 €
3002	Terrassements en remblais d'apport GNT de carrière naturelle	m3	40,00 €	25	1 000,00 €
3003	Purges	m3	60,00 €	25	1 500,00 €
3004	Essais et contrôles	ft	1 000,00 €	1	1 000,00 €
				SOUS-TOTAL	15 100,00 €
4000	Travaux de voirie				
4001	Bordures & Caniveaux				
4001.a	Bordure béton largeur 15 cm avec chanfrein arrondi	ml	50,00 €	600	30 000,00 €
4001.b	Bordure béton largeur 30 cm	ml	60,00 €	10	600,00 €
4001.c	Bordure béton type quai bus	ml	70,00 €	70	4 900,00 €
4001.d	Bordure béton type P1	ml	35,00 €	240	8 400,00 €
4001.e	Caniveau béton type CS2	ml	40,00 €	350	14 000,00 €
4001.f	Bordure de transition T1 vers bordure largeur 15 cm	ml	70,00 €	5	350,00 €
4002	Fourniture et mise en œuvre de Grave Ciment pour borduration	m3	100,00 €	90	9 000,00 €
4003	Cornière métallique (stabilisation des pavés)	ml	40,00 €	200	8 000,00 €
4004	Solin béton pour surface pavée conservée	ml	20,00 €	60	1 200,00 €
4005	Dalles podotactiles en béton	ml	100,00 €	75	7 500,00 €
4006	Sablage des bordures (Giratoires x2)	ml	15,00 €	70	1 050,00 €
4007	Chaussée existante				
4007.a	EB10 roulement modifié - BBME 3 0/10 (ép. 6 cm)	m2	25,00 €	100	2 500,00 €
4007.b	Couche d'accrochage	m2	1,50 €	100	150,00 €
4007.c	EB14 assise 35/50 - GB 4 0/14 (ép. 8 cm)	m2	27,00 €	100	2 700,00 €
4007.d	Couche d'imprégnation	m2	2,00 €	100	200,00 €
4007.e	Robotage de chaussée	m2	10,00 €	100	1 000,00 €
4008	Parking CCS				
4008.a	EB10 roulement 35/50 - BBSG 3 0/10 (ép. 6 cm)	m2	23,00 €	350	8 050,00 €
4008.b	Couche d'imprégnation	m2	2,00 €	350	700,00 €
4008.c	Robotage de chaussée	m2	10,00 €	350	3 500,00 €
4009	Parking CCS - Trottoir traversant				
4009.a	EB10 roulement 35/50 - BBSG 3 0/10 (ép. 6 cm)	m2	23,00 €	95	2 185,00 €
4009.b	Couche d'imprégnation	m2	2,00 €	95	190,00 €
4009.c	Robotage de chaussée	m2	10,00 €	95	950,00 €
4010	Stationnements				
4010.a	Pavés (type Kronimus) y.c. joints en gravillons	m2	70,00 €	280	19 600,00 €
4010.b	Sable (ép. 5 cm)	m2	7,00 €	280	1 960,00 €
4010.c	GNT 2 0/31,5 (ép. 10 cm)	m2	6,00 €	280	1 680,00 €
4010.d	GNT 1 0/63 (ép. 40 cm)	m2	16,00 €	280	4 480,00 €
4010.e	Géotextile anti-contaminant et drainant	m2	2,00 €	280	560,00 €
4011	Trottoir				
4011.a	EB6 roulement 50/70 - BB 0/6 noir (ép. 4 cm)	m2	25,00 €	1 330	33 250,00 €
4011.b	Couche d'imprégnation	m2	2,00 €	1 330	2 660,00 €
4011.c	GNT 2 0/31,5 (ép. 30 cm)	m2	18,00 €	1 330	23 940,00 €
4011.d	Géotextile anti-contaminant et drainant	m2	2,00 €	1 330	2 660,00 €

CODE PRIX	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE EN € H.T.	ESTIMATION	
				Q	Prix
4012	Trottoir Place Tivoli				
4012.a	Pavés béton récupérés	m2	35,00 €	10	350,00 €
4012.b	Sable (ép : 5 cm)	m2	7,00 €	10	70,00 €
4012.c	GNT 2 0/31,5 (ép : 30 cm)	m2	18,00 €	10	180,00 €
4012.d	Géotextile anti-contaminant et drainant	m2	2,00 €	10	20,00 €
4013	Essais et contrôles	ft	2 000,00 €	1	2 000,00 €
			SOUS-TOTAL		200 535,00 €
5000	Réseaux humides				
5001	Fourniture et pose en tranchée de canalisations				
5001.a	Canalisation EP PVC SN16 Ø200 mm	ml	150,00 €	55	8 250,00 €
5002	Regard				
5002.a	Regard de branchement 500 x 500 mm	u	750,00 €	5	3 750,00 €
5002.b	Regard de comptage 600 x 600 mm	u	900,00 €	1	900,00 €
5003	Regard à grille				
5003.a	Grille rectangulaire 750 x 300 mm	u	600,00 €	12	7 200,00 €
5003.b	Grille carrée 500 x 500 mm	u	750,00 €	4	3 000,00 €
5004	Caniveau à grille				
5004.a	Caniveau à grille fonte 150 mm	ml	250,00 €	10	2 500,00 €
5005	Raccordements				
5005.a	Raccordement étanche sur regard, boîte de branchement ou canalisation existante	u	400,00 €	8	3 200,00 €
5005.b	Raccordement étanche d'un regard projeté sur canalisation existante	u	400,00 €	5	2 000,00 €
5006	Essais et contrôles				
5006.a	Essais pénétrométriques sur tranchées	ft	500,00 €	1	500,00 €
5006.b	Inspections télévisées sur réseau EP	ft	500,00 €	1	500,00 €
5006.c	Essais d'étanchéité sur réseau EP	ft	500,00 €	1	500,00 €
			SOUS-TOTAL		32 300,00 €
6000	Infrastructures pour réseaux secs				
6001	Tranchée, fourniture et pose de fourreaux				
6001.a	ECLAIRAGE - Tranchée, fourniture et pose de 2 fourreaux TPC Ø63 mm + Coblète cuivre 25 mm2	ml	40,00 €	120	4 800,00 €
6001.b	VIDEO-PROTECTION - Tranchée, fourniture et pose de 2 fourreaux PVC LST Ø42/45 mm	ml	40,00 €	260	10 400,00 €
6001.c	ARROSAGE - Tranchée, fourniture et pose de 1 fourreau TPC Ø75 mm	ml	30,00 €	90	2 700,00 €
6002	Chambres de tirage				
6002.a	ECLAIRAGE - Fourniture et pose de chambre de tirage 500 x 500 mm int.	u	800,00 €	10	8 000,00 €
6002.b	VIDEO-PROTECTION - Fourniture et pose de chambre de tirage 500 x 500 mm int.	u	800,00 €	6	4 800,00 €
6002.c	ARROSAGE - Fourniture et pose de regard 400 x 400 mm int.	u	600,00 €	10	6 000,00 €
6003	Essais et contrôles				
6003.a	Essais pénétrométriques sur tranchées	ft	300,00 €	1	300,00 €
6003.b	Essais de mandrinage des fourreaux	ft	150,00 €	1	150,00 €
			SOUS-TOTAL		37 150,00 €
7000	Signalisation				
7001	Effacement de marquage	ml	20,00 €	30	600,00 €
7002	Signalisation horizontale				
7002.a	Marquage de ligne blanche	ml	3,00 €	200	600,00 €
7002.b	Marquage de bande STOP	ml	20,00 €	20	400,00 €
7002.c	Marquage d'arrêt de bus	ml	5,00 €	60	300,00 €
7002.d	Marquage de passage piéton	m2	20,00 €	100	2 000,00 €
7002.e	Marquage de flèche directionnelle	u	35,00 €	5	175,00 €
7002.f	Marquage de pictogramme	u	35,00 €	40	1 400,00 €
7003	Signalisation verticale				
7003.a	Fourniture et pose de mâts	u	200,00 €	15	3 000,00 €
7003.b	Fourniture et pose de panneaux de police	u	150,00 €	20	3 000,00 €
7003.c	Fourniture et pose de panneaux directionnels	u	300,00 €	10	3 000,00 €
			SOUS-TOTAL		14 475,00 €
8000	Eclairage public				
8001	Dépose & Repose de candélabre	u	1 000,00 €	2	2 000,00 €
8002	Confection des massifs d'ancrage des candélabres coulés en place	u	500,00 €	3	1 500,00 €
8003	Confection des massifs d'ancrage des bornes coulés en place	u	200,00 €	4	800,00 €
8004	Ensemble d'éclairage Mât + Luminaire	u	3 500,00 €	3	10 500,00 €
8005	Ensemble d'éclairage Borne + Luminaire	u	1 500,00 €	4	6 000,00 €
8006	Câble d'éclairage public	ml	20,00 €	180	3 600,00 €
8007	Numérotation & Etiquetage des points lumineux et câbles selon charte Ville de Tulle	ft	500,00 €	1	500,00 €
8008	Essais et contrôles	ft	500,00 €	1	500,00 €
			SOUS-TOTAL		25 400,00 €
9000	Divers				
9001	Fourniture et pose de PAV (Point d'Appart Volontaire) semi-enterré	u	10 000,00 €	4	40 000,00 €
			SOUS-TOTAL		40 000,00 €
	MONTANT TOTAL BASE H.T.				478 410,00 €

CODE PRIX	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE EN €H.T.	ESTIMATION	
				Q	Prix
RECAPITULATIF				ESTIMATION	
					55 000,00 €
	1000 Prix généraux				58 450,00 €
	2000 Travaux préparatoires				15 100,00 €
	3000 Terrassements				200 535,00 €
	4000 Travaux de voirie				32 300,00 €
	5000 Réseaux humides				37 150,00 €
	6000 Infrastructures pour réseaux secs				14 475,00 €
	7000 Signalisation				25 400,00 €
	8000 Eclairage public				40 000,00 €
	9000 Divers				478 410,00 €
	MONTANT TOTAL BASE H.T.				95 682,00 €
	T.V.A. à 20,00 %				574 092,00 €
	MONTANT TOTAL BASE T.T.C.				

10000	PSE (prestations supplémentaires éventuelles)				
10001	Plus-value pour grenouillage sur trottoir	m ²	7,00 €	1 425	9 975,00 €
10002	Sablage du parapet	ft	2 000,00 €	1	2 000,00 €
10003	Reprise du soubassement du garde-corps	ft	2 000,00 €	1	2 000,00 €
10004	Eclairage piétonnier sur giratoire			2	30 000,00 €
10004.a	Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques, y compris mâts et batteries	u		2	30 000,00 €
10004.b	Tranchée, fourniture et pose de 2 fourreaux TPC Ø63 mm + Câblette cuivre 25 mm ²	ml	40,00 €	130	5 200,00 €
10004.c	Fourniture et pose de potelets lumineux	u		12	- €
10004.d	Fourniture et pose de câble d'éclairage public	ml	20,00 €	185	3 700,00 €
10004.e	Fourniture et pose de chambre de tirage 500 x 500 mm int.	u	800,00 €	6	4 800,00 €
10004.f	Essais pénétrométriques sur tranchées	ft	200,00 €	1	200,00 €
10004.g	Essais de mandrinage des fourreaux	ft	100,00 €	1	100,00 €
10004.h	Essais avant mise en service	ft	200,00 €	1	200,00 €

TULLE MS7 - Aménagement Quartier de Souilhac - LOT ESPACES VERTS ET MOBILIER						TOTAL	
DESCR	CODE PRIX	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE € H.T.	Q	Prix	
1 TERRASSEMENTS							
1.1		Terrassements généraux en déblais de terres compactes de toutes natures et stockage sur le chantier - A - 120 cm de la cote projet pour les fosses d'arbres	m3	20,00 €	540	10 800,00 €	
1.2		Terrassements généraux en déblais de terres compactes de toutes natures et stockage sur le chantier - A - 50 cm de la cote projet pour les surfaces arbustives & herbacées	m3	20,00 €	265	5 300,00 €	
1.3		Fourniture et mise en place de mélange Terre-pierre- fosse d'arbres de 12 m3 (sous chaussée donc remplies 100% en TP)	m3	45,00 €	156	7 020,00 €	
1.4		Fourniture et mise en place de mélange terre pierre - fonds de fosse d'arbres - 7 m3/fosse (à compléter par regarnissage de 5 m3 de terre végétale pour plantation strates basses)	m3	45,00 €	224	10 080,00 €	
1.5		Fourniture et mise en place de terre végétale - fosse d'arbres (5 m3 de terre végétale en surface de fosse et en complément du mélange terre-pierre à destination des plantations de strates basses)	m3	18,00 €	160	2 880,00 €	
1.6		Fourniture et mise en place de terre végétale - massifs paysagers hors emprise de fosses d'arbres	m3	18,00 €	265	4 770,00 €	
				SOUS-TOTAL		40 850,00 €	
2 ESPACES VERTS							
Fourniture et plantation de végétaux							
2.1 Strate arborée - Arbres tiges							
2.1.1		Celtis australis T 20/25	u	350,00 €	6	2 100,00 €	
2.1.2		Koeleruteria paniculata T 20/25	u	350,00 €	2	700,00 €	
2.1.3		Ostrya carpinifolia T 20/25	u	350,00 €	4	1 400,00 €	
2.1.4		Quercus castanea T 16/18	u	350,00 €	3	1 050,00 €	
2.1.5		Sophora japonica T 20/25	u	350,00 €	9	3 150,00 €	
2.1.6		Tilia henryana T 20/25	u	350,00 €	2	700,00 €	
2.2 Strate arborée - Arbres en cépée							
2.2.1		Acer buergerianum CP 250/300	u	250,00 €	4	1 000,00 €	
2.2.2		Acer griseum CP 250/300	u	250,00 €	3	750,00 €	
2.2.3		Heptacodium miconioides CP 250/300	u	400,00 €	1	400,00 €	
2.2.4		Laurostroemia indica CP 250/300	u	400,00 €	2	800,00 €	
2.2.5		Malus perpetua 'Everest' CP 250/300	u	250,00 €	2	500,00 €	
2.2.6		Malus toringo CP 250/300	u	250,00 €	2	500,00 €	
2.2.7		Prunus serrulata 'Amanogawa' CP 250/300	u	250,00 €	3	750,00 €	
2.2.8		Prunus serrulata 'Kanzan' CP 250/300	u	250,00 €	2	500,00 €	
2.3 Plantes grimpances							
2.3.1		Clematis armandii H 60/80 CSL	u	15,00 €	6	90,00 €	
2.3.2		Wisteria sinensis H 60/80 CSL	u	15,00 €	6	90,00 €	
2.4 Strate arbustive & herbacée							
2.4.1		Acanthus mollis - godet 9 cm - 5 u/m²	u	4,00 €	70	280,00 €	
2.4.2		Calamagrostis acutifolia - godet 9 cm - 5 u/m²	u	5,00 €	150	750,00 €	
2.4.3		Callicarpa dichotoma H60/80 CSL	u	8,00 €	8	64,00 €	
2.4.4		Cerastium tomentosum - godet 9 cm - 9 u/m²	u	5,00 €	90	450,00 €	
2.4.5		Cornus alba 'Baton rouge' - godet 9 cm - 3 u/m²	u	8,00 €	36	288,00 €	
2.4.6		Cornus stolonifera 'Flaviramea' - godet 9 cm - 3 u/m²	u	8,00 €	30	240,00 €	
2.4.7		Deschampsia cespitosa - godet 9 cm - 5 u/m²	u	5,00 €	55	275,00 €	
2.4.8		Deutzia scabra H60/80 CSL	u	10,00 €	8	80,00 €	
2.4.9		Echinacea purpurea - godet 9 cm - 6 u/m²	u	8,00 €	84	672,00 €	
2.4.10		Festuca glauca - godet 9 cm - 7 u/m²	u	5,00 €	28	140,00 €	
2.4.11		Geranium sanguineum 'Album' - godet 9 cm - 7 u/m²	u	5,00 €	70	350,00 €	
2.4.12		Geranium sanguineum 'Hannelore' - godet 9 cm - 7 u/m²	u	4,00 €	70	280,00 €	
2.4.13		Geranium sanguineum 'Pink Pouff' - godet 9 cm - 7 u/m²	u	4,00 €	70	280,00 €	
2.4.14		Iris unguicularis - godet 9 cm - 5 u/m²	u	4,00 €	20	80,00 €	
2.4.15		Liriope muscari 'Big Blue' - godet 9 cm - 7 u/m²	u	4,00 €	147	588,00 €	
2.4.16		Narcissus 'Topolino' - godet 9 cm - 30 u/m²	u	4,00 €	120	480,00 €	
2.4.17		Nepeta x faassenii - godet 9 cm - 6 u/m²	u	4,00 €	114	456,00 €	
2.4.18		Osmanthus x burkwoodii H60/80 CSL	u	15,00 €	4	60,00 €	
2.4.19		Pennisetum alopecuroides - godet 9 cm - 5 u/m²	u	5,00 €	115	575,00 €	
2.4.20		Pennisetum alopecuroides 'Japonicum' - godet 9 cm - 5 u/m²	u	5,00 €	225	1 125,00 €	
2.4.21		Phlomis fruticosa - godet 9 cm - 2 u/m²	u	8,00 €	32	256,00 €	
2.4.22		Spiraea japonica H60/80 CSL (8 u Pk Louisa Paulin et Av. Alsace Lorraine, 39 u Pl. Tivoli)	u	12,00 €	47	564,00 €	
2.4.23		Stachys byzantina - godet 9 cm - 9 u/m²	u	5,00 €	99	495,00 €	
2.4.24		Stipa tenuifolia - godet 9 cm - 5 u/m²	u	8,00 €	110	880,00 €	
2.4.25		Symphoricarpos doorenbosii - godet 9 cm - 3 u/m²	u	10,00 €	51	510,00 €	
2.4.26		Vitex agnus-castus H60/80 CSL	u	30,00 €	2	60,00 €	
2.4.27		Verbena bonariensis - godet 9 cm - 9 u/m² (45 u Av. Alsace Lorraine, 216 u Pl. Tivoli)	u	4,00 €	261	1 044,00 €	
2.4.28		Viburnum opulus H60/80 CSL	u	15,00 €	2	30,00 €	
2.4.29		Vinca minor - godet 9 cm - 7 u/m²	u	4,00 €	189	756,00 €	
2.5 Haie							
2.5.1		Abelia grandiflora H60/80 CSL	u	20,00 €	8	160,00 €	
2.5.2		Berberis gagnepainii H60/80 CSL	u	15,00 €	7	105,00 €	
2.5.3		Cistus corbarlensis H60/80 CSL	u	15,00 €	7	105,00 €	
2.5.4		Cornus alba 'sibirica' H60/80 CSL	u	15,00 €	7	105,00 €	
2.5.5		Cornus sanguinea H60/80 CSL	u	15,00 €	10	150,00 €	
2.5.6		Euonymus europaeus H60/80 CSL	u	20,00 €	7	140,00 €	
2.5.7		Salix rosmarinifolia H60/80 CSL	u	20,00 €	8	160,00 €	
2.5.8		Ribes sanguineum H60/80 CSL	u	15,00 €	11	165,00 €	
2.5.9		Weigela floridus H60/80 CSL	u	15,00 €	7	105,00 €	
2.6 Travaux de parachèvement							
2.6.1		Travaux de parachèvement des arbres, cépées et formes naturelles	u	50,00 €	45	2 250,00 €	
2.6.2		Travaux de parachèvement des surfaces arbustives, de vivaces et de graminées et couvre-sol	m²	5,00 €	623	3 115,00 €	
2.7 Travaux de confortement							
2.7.1		Travaux de confortement des arbres 2 ans	u	40,00 €	45	1 800,00 €	
2.7.2		Travaux de confortement des surfaces d'arbustives, de vivaces et de graminées et couvre-sol	m²	3,00 €	623	1 869,00 €	
2.8 Accessoires à la plantation							
2.8.1		Tuteurage monopode pour cépée	u	20,00 €	19	380,00 €	
2.8.2		Tuteurage quadri-pode pour arbre tige	u	80,00 €	26	2 080,00 €	
2.8.3		Fourniture et pose d'un feutre géotextile de fibres 100% végétales - 1000g/m²	m²	6,00 €	623	3 738,00 €	
2.8.4		Fourniture et pose d'un paillage organique type mulch ou plaquette	m²	6,00 €	623	3 738,00 €	
2.9 Pas japonais							
2.9.1		Pas japonais dalle béton 1 m X 0,50 m	u	80,00 €	43	3 440,00 €	
				SOUS-TOTAL		50 193,00 €	
3 MOBILIER URBAIN ET SERRURERIE							
3.1		Fourniture et pose de jardinière acier ép. 8 mm - H. 0,5 m (yc bande gravillonnée drainante)	ml	310,00 €	55	17 050,00 €	
3.2		Fourniture et pose de jardinière acier ép. 8 mm - H. 1,2 m	ml	510,00 €	43	21 930,00 €	
3.3		Fourniture et pose de treille métallique ép. 8 mm - module H. 2,7 m X L. 2 m	u	500,00 €	11	5 500,00 €	
3.4		Fourniture et pose de banc métal L. 1,65 m x l. 0,52m	u	850,00 €	4	3 400,00 €	
3.5		Fourniture et pose de banquettes béton H.40 X l. 50 x L. 1	ml	500,00 €	7	3 500,00 €	

TULLE MS7 - Aménagement Quartier de Souilhac - LOT ESPACES VERTS ET MOBILIER					TOTAL	
DESCR	CODE PRIX	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE € H.T.	Q	Prix
	3.6	Fourniture et mise en place d'une lisse basse métallique	ml	180,00 €	18	3 240,00 €
	3.7	Fourniture et mise en place d'une borne fontaine	u	3 000,00 €	1	3 000,00 €
	3.8	Fourniture et mise en place de grille d'arbre carrée 1045 X 1045 mm	u	500,00 €	13	6 500,00 €
	3.9	Fourniture et mise en place d'arceaux vélo	u	500,00 €	10	5 000,00 €
	3.10	Fourniture et mise en place d'un abri vélo 8 places - H. 2.31m x L. 4 m x l. 2.3 m	Ft	5 000,00 €	1	5 000,00 €
	3.11	Fourniture et pose de fauteuils métal	u	750,00 €	3	2 250,00 €
	3.12	Fourniture et pose de corbeilles 60L	u	800,00 €	3	2 400,00 €
	3.13	Fourniture et pose de potelets	u	230,00 €	42	9 660,00 €
				SOUS-TOTAL		84 430,00 €
						179 473,00 €
						35 894,60 €
						215 367,60 €

RECAPITULATIF		ESTIMATION
		40 850,00 €
1 TERRASSEMENTS		
		50 193,00 €
2 ESPACES VERTS		
		84 430,00 €
3 MOBILIER URBAIN ET SERRURERIE		
		179 473,00 €
		35 894,60 €
		215 367,60 €